

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022 DU SYNDICAT
DES PECHEURS DE REIMS ET DE LA REGION**

Le Dimanche 05 mars 2023 à 09h00

Salle du Cercle Nautique des Régates Rémoises

2 rue Clovis Chézel 51100 REIMS

Ordre du jour

- *Ouverture de la séance*
- *Présentation des personnalités invitées*
- *Minute de silence*
- *Rapport avec la municipalité*
- *Bilan 2021*
- *Rapport moral du Président*
- *Rapport Financier du Trésorier*
- *Rapport des vérificateurs aux comptes*
- *Quitus des différents rapports*
- *Situation des ventes de cartes*
- *La pêche à Reims et environs*
- *Les changements au sein du comité*
- *Rempoissonnements, cormorans etc.....*
- *Travaux sur les étangs*
- *APN*
- *Garderie*
- *Interventions des personnalités*
- *Questions diverses*
- *Conclusion*

AMIS PÊCHEURS Bonjour,

Nous sommes réunis ce dimanche afin de participer à cette AGO de notre AAPPMA « Syndicat des Pêcheurs de Reims et de la Région » pour l'exercice 2022.

Tout d'abord, nous tenons à remercier les personnalités qui nous honorent de leur présence, à savoir Mme Laure MILLER députée de notre circonscription et Mr Stéphane LAUG adjoint au Maire.

Nous remercions également Mr le Président du Cercle Nautique des Régates Rémoises qui nous permet d'utiliser cette salle.

Et vous amis pêcheurs de nous honorer de votre présence, afin d'y participer, tout en regrettant la faible assistance comme malheureusement d'année en année.

Avant de débiter nos travaux, nous aurons une pensée particulière pour tous les pêcheurs et membre de leur famille décédés au cours de l'année 2022.

Nous-mêmes avons été très éprouvés par le décès de deux de nos membres du comité.

Daniel DAIN entré au comité depuis quelques années.

Il est décédé subitement mi-mars entre nos bras Jean jacques, Jean Louis et moi-même sur les bords de la Vesle au Pont Huon lors d'un alevinage de truites la veille de l'ouverture. Malheureusement les secours n'ont rien pu faire. Inutile de vous dire que ce fut pour nous une terrible épreuve.

Il avait 72 ans, c'était un homme très dévoué, il abattait un travail énorme sur le terrain en particulier sur nos étangs. Rien ne l'arrêtait.

Il était très connu sur le port Colbert où il y péchait chaque week-end.

Il a pratiqué également plusieurs années sur la Vesle à Saint Brice.

Malheureusement comme l'on dit un malheur n'arrive jamais seul c'est paraît-il la loi des séries.

Notre ami Daniel DULOQUIN très connu dans le monde de la pêche de compétition qu'il a pratiqué pendant des dizaines d'années avec d'excellents résultats et titres au 4 coins de la France, il est décédé la veille de son anniversaire à l'aube de ses 80 ans.

Nous étions du même âge à un an près, nous nous sommes connus bien sur au bord de l'eau à l'époque, nous étions jeunes autour des 25 ans c'est dire.

Il a été un grand artisan du championnat corporatif pendant plusieurs années, la compétition était sa passion quelque soit le sport qu'il a pratiqué (athlétisme, haltérophilie) à un très haut niveau national. Il fut également Président de l'Amicale rémoise pêcheurs de compétition et notre Président pendant trois ans de notre AAPPMA puis secrétaire de celle-ci.

Toutes nos pensées vont à leurs familles.

Voilà l'hommage que nous pouvons leur rendre ils resteront dans nos mémoires à jamais.

En ces douloureuses circonstances, je vous demande d'observer une minute de silence.....

Poursuivons nos travaux.

Nos relations avec la ville de Reims sont toujours aussi cordiales et c'est tant mieux. Toutefois il y aura du changement car Mme Laure MILLER a quitté son poste d'adjointe à l'espace public ainsi qu'aux espaces verts suite à son élection à l'Assemblée nationale.

Nous espérons et souhaitons vivement avec son successeur maintenir nos bonnes relations.

En ce qui concerne Mr LAVOISIER patron des parcs et jardins depuis fort longtemps notre bonne entente devrait se poursuivre, comme c'est le cas depuis de nombreuses années, aucun souci de ce côté-là.

Passons maintenant à un sujet qui n'est pas réjouissant à savoir les conditions climatiques qui depuis quelques années nous posent soucis. Nous sommes confrontés à un épisode de sécheresse qui perdure et se complique d'année en année.

Nous traversons des hivers sans pluie ou très peu neige inexistante avec des températures positives cela devient inquiétant surtout au niveau des nappes phréatiques, cours d'eau assec, végétation dans les canaux et étangs de plus en plus envahissantes etc.....la faune et la flore ont des soucis à se faire.

Si dans les mois à venir la pluviométrie n'est pas favorable la végétation printanière va souffrir avec toutes les conséquences à terme.

Nous n'osons pas imaginer la suite car l'année 2022 fut très difficile avec une pluviométrie relativement faible et une sécheresse très sévère.

Espérons tout de même que pour 2023 nous n'aurons pas à subir le même régime.

Ces phénomènes affectent sévèrement notre activité halieutique.

Le ministère de la transition écologique a appelé ces jours derniers, les préfets de région à prendre des mesures dès maintenant pour économiser l'eau. En effet cinq départements sont déjà placés en alerte renforcée (Ain, Isère, Bouches du Rhône, Var et Pyrénées Orientales). D'autres devraient suivre dans les prochains mois, espérons que nous serons épargnés (c'est un peu égoïste).

Dernier problème, la grippe aviaire et là nous sommes concernés. Avec les grands lacs qui nous entourent et la migration des oiseaux nous avons reçu des consignes de prudence renforcée car 330 communes du département sont sous surveillance renforcées secteurs qui nous incombent REIMS, EPERNAY et FISMES (arrêté préfectoral du 17 février 2023).

En ce qui concerne notre comité nous avons perdu deux de nos membres cités précédemment ainsi qu'une démission.

Jeunes retraités actifs et en bonne forme ceci vous concerne

Nous avons un besoin urgent de recruter des bénévoles volontaires en particulier des hommes de terrain car l'entretien de nos étangs n'est pas une mince affaire.

De plus nous sommes toujours à la recherche d'un ou deux gardes de pêche particuliers.

Les candidatures seront les bienvenues, n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Le bénévolat est notre richesse sans lui dans peu de temps nos associations vont mourir.

Nous avons tout de même eu la satisfaction d'engager Mr Georges LECLERC en tant qu'homme de terrain c'était inespéré.

Tout récemment Mr SHROEDER ici présent s'est porté candidat au sein de notre comité. Nous l'avons reçu à plusieurs reprises, il a des qualités comme tout un chacun, ce qui est dommage c'est que nous n'avons pu donner une suite favorable à sa requête ne trouvant pas de poste à sa convenance les seuls qui pouvait lui convenir étant déjà pourvus.

Nous avons accueilli depuis quelques semaines Mr Patrick GOFFARD qui venait donner un coup de main depuis plusieurs mois en tant que pêcheurs bénévoles sur nos étangs de l'Aisne.

Et tout récemment, Mlle Caroline LECLERC fille de Georges précédemment cité et qui ne donne pas sa part au chien dans l'accomplissement des travaux.

Les personnes susceptibles d'être intéressées peuvent nous joindre à notre siège :

6, rue Passe demoiselles 51100 REIMS (tous les vendredis de 14h à 17h).

Où

Au 03 26 08 65 16 (en laissant un message sur le répondeur avec vos coordonnées)

Où

Email : sprr51@gmail.com

Passons au sujet de la vente des cartes de pêche

En 2021 = 3953

*En 2022 = 3999 soit une **hausse de 1.16 %***

Petite progression mais progression quand même. Tout cela est conditionné avec les aléas de la météo que nous subissons depuis quelque temps.

Vous avez en annexe le détail dans un tableau explicite.

Rappel des dépositaires :

DECATHLON CORMONTREUIL

DECATHLON REIMS LA NEUVILLETTE

PACIFIC PECHE CORMONTREUIL

TERRES & EAUX WITRY LES REIMS

SPRR 6 rue Passe Demoiselles REIMS

Site : www.cartedepeche.fr

N'oubliez pas de demander les documents préfectoraux, infos pêche, règlement intérieur SPRR etc.....

Toutefois vous pouvez les consulter sur notre site :

www.sprr.e-monsite.com

Pour infos nombre de visite :

2018 = 5565

2019 = 5882

2020 = 6544

2021 = 7893

2022 = 5963

Grosse chute pour 2022 !!!!!

Maintenant je vais laisser la parole à notre trésorier qui va vous narrer les comptes et états financiers de l'exercice 2022.

Vous trouverez en annexe lesdits documents.

Il est bien entendu qu'il va vous donner toutes les explications nécessaires et restera à votre disposition sur rendez vous pour plus de commentaires à notre siège.

Suite à ce rapport, j'appelle Mr Thierry RICHARD vérificateur aux comptes pour nous faire part de vos observations lors du contrôle effectué dans nos locaux le samedi 25 février 2023.

Merci Mr Thierry RICHARD pour votre intervention.

Nous allons procéder au vote et quitus des différents rapports :

- *Rapport moral et administratifs = unanimité des membres présents*
- *Rapport financier = unanimité des membres présents et quitus au trésorier.*

Je vous remercie de votre confiance et félicite les membres du CA pour la qualité de leur travail.

Parlons de la pêche au port Colbert :

Je tiens à préciser que la pêche au port Colbert n'est autorisée seulement le weekend du côté du silo et Durand et non comme certain pêcheur colporte le fait de pêcher tous les jours précisant que j'en aurai donner mon autorisation ce qui est faux. La seule partie pêchable la semaine est la partie enherbée.

Toutefois le bail avec la CCI arrivant à échéance en septembre 2023 nous verrons bien qu'en sera la pêche après cette période.

En ce qui concerne la pêche sur les parcours de Reims, c'est la circulation de véhicules qui posent problème mais pas la pêche proprement dite.

A vous de respecter ces lieux.

REMPOISSONNEMENT :

Sujet délicat et très surveillé par vous amis pêcheurs qui chaque année donne lieu à de multiples discussions.

Tout d'abord pour clore tout débat nous ne rempoissons pas de carnassier dans le canal.

Les rempoissements deviennent de plus en plus compliqués, vu que les pêches pour les pisciculteurs deviennent elles aussi très difficiles du fait des conditions météorologiques défavorables à une reproduction des espèces de moins en moins de poissons.

Nous travaillons avec le même pisciculteur depuis de nombreuses années qui bien sûr est confronté à ce phénomène. Le problème est le même pour ces confrères.

Donc pour cette fin d'année 2022 nous avons acheté :

- 950 kgs de gardons
- 400 kgs de carpes
- 800 kgs de tanches
- 300 kgs de carrassins

Soit 2450 Kgs pour une somme de 8650 €

Et ce en 4 voyages.

Faute de production nous avons perdu entre 500kgs et 600 kgs de toutes espèces, les explications vous ont été donné précédemment.

Les tarifs de notre pisciculteur défient toute concurrence par rapport à ces confrères donc pas question de dépenser l'argent des pêcheurs. De toute façon la fraie des poissons n'est pas si mauvaise que cela puisque dans notre canal il y a de plus en plus de plaquettes chose que nous n'avions pas par le passé.

Nous avons réparti ces poissons sur différents secteurs de nos 6 étangs et sur le canal de l'Aisne à la Marne.

En ce qui concerne les truites :

600 kgs ont été déversés pour partie sur l'étang de GUEMAUCHAMP et le reste dans la rivière VELSE de PRUNAY à FISMES pour un coût total de 2877 €.

Tant que nous sommes dans le reempoisonnement parlons du sujet qui fâche « **LE CORMORAN** »

Ce n'est pas la première fois que nous parlons de cet animal et ces méfaits.

Nous avons eu la malencontreuse nouvelle d'apprendre que seuls les pisciculteurs ont le droit de tirer cet oiseau.

Donc un arrêté préfectoral nous est parvenu l'interdiction de tirer le cormoran même sur nos domaines privés.

Une guerre médiatique entre la FNPF et le Ministère de l'écologie est en cours mais pour l'instant rien ne change.

Le ministère a autorisé 170 tirs réussis au lieu des 450 les années précédentes (arrêté du 19 septembre 2022).

D'après les derniers comptages ils seraient environ 130000 à séjourner en France entre le 15 octobre et le 15 mars sans compter les sédentarisés qui squattent nos grands lacs et rivières.

Nous ne demandons pas l'éradication de cette espèce mais la régulation.

La FNPF a demandé aux fédérations départementales de bloquer le versement des baux à l'état en consignation ces montants dans un compte de dépôts et cautionnements.

Cette opération est impossible puisque ce sont les AAPPMA qui versent le montant de ces baux de pêche.

Donc il paraît difficile que nous AAPPMA bloquions ces versements car nous nous mettrions en faute vu le non-paiement, nous n'aurions pas accès à nos lots de pêche donc en infraction avec risque d'amende et éventuellement la perte de nos droits de pêche.

Affaire à suivre

Nos étangs :

Pour des questions de limite de propriété nous avons décidé de faire borner tous nos étangs à compter du 4^{ème} trimestre 2022

Par un géomètre. Cette opération sera concrétisée courant 2023.

GUEMAUCHAMP :

Toujours les mêmes problèmes sur ce lieu (incivilités en tout genre) des comportements pas dignes de pêcheurs ou autres fêtards qui prennent les abords pour des dépotoirs en tout genre, je ne voudrai pas aller manger chez ces gens-là.

Assez bavassé sur ce sujet.

Je vous rappelle que la pêche de nuit est interdite, les feux et les détritrus en tout genre, le camping etc.....

Nous constatons toujours le vol des grosses carpes et suite à un signalement nous avons pu déposer une plainte à la gendarmerie de CORBENY avec le numéro plaque du véhicule concerné. Bien sur ce n'est pas la première fois mais c'est le minimum à faire. Donc suite à ça nous avons pris la décision de ne plus introduire dans cet étang des grosses carpes.

Nous avons sécurisé ce site suite à des chutes de grosses branches d'arbres sur des véhicules en 2020. Il nous a fallu faire abattre tous les arbres autour de cet étang pour la sécurité de tous.

Nous essayons de rendre ce lieu agréable pour tous et nous souhaiterions que vous fassiez aussi la police en nous signalant les incivilités dont vous seriez témoins en nous fournissant le numéro des véhicules suspects discrètement, en ne mettant pas votre sécurité en danger. C'est en ce sens que nous pourrons éradiquer les contrevenants.

Nous essayons à notre niveau de rendre ce lieu le plus convivial possible mais on ne pourra pas y parvenir sans l'aide de tout le monde.

PIGNICOURT :

Suite au décès de Mr BONNET maire de cette commune, nous espérons que les relations seront plus faciles avec Mr ROBERT élu en fin d'année 2022.

Nous avons fait un effort en rempoissonnement encore cette année afin que le cheptel redevienne au plus vite dans cet étang.

Nous avons encore eu beaucoup de travail concernant les arbres qui tombent.

Cet étang à l'avantage d'être près du village et les personnes qui le fréquente sont moins enclin à y laisser leurs détritrus.

PUISIEULX OU SILLERY :

Comme chaque année en hiver cet étang est prisé par les sangliers qui le laboure en tout sens. Fort heureusement les berges sont épargnées.

Leur lieu de résidence le marais de PRUNAY.

Nous avons autorisé un chasseur afin de faire le nécessaire depuis des années mais à ce jour sans grand résultat.

Pour l'année à venir de grands changements sont à prévoir. Vous en serez informé dans le nouveau règlement intérieur.

Sachant que cet étang est sujet aux conditions climatiques et au débit de la Vesle toute proche.

VRAUX 1 2 3 :

Suite à l'intervention de l'entreprise BOIS et FORETS de 2020, nous avons été obligés de faire des travaux afin d'aménager les berges de façon à les rendre accessibles aux pêcheurs.

Cette entreprise avait déjà réalisé ce travail sur notre étang de PUISIEULX.

Vu l'ampleur de la charge de travail la facture fut en conséquence au tour de 15000 € mais le résultat fut à la hauteur de nos espérances.

Bien sûr il y a toujours des mécontents heureusement ce n'est pas la majorité, il faut savoir que les arbres étaient malades et nous ne voulions pas connaître les mésaventures de 2020 sur GUEMAUCHAMP.

Bien sur ces étangs ont eu aussi de nouvelles dispositions pour 2023 voir le nouveau R I.

LA GARDERIE :

Nous avons deux gardes particuliers Mrs BONDON et DEFAUX

Ces gardes ont effectué de nombreuses sorties au cours desquelles la grande majorité était en règle et les quelques personnes sans permis ont régularisé leur situation.

Les principales infractions (pêche sans carte, près des écluses, pêche à l'aimant etc.....)

Il faut savoir qu'après la pédagogie dans le futur la répression s'imposera.

Dans l'ensemble je pense que nous avons éradiqué en grosse partie les pêcheurs sans carte.

Je remercie mes gardes pour le travail effectué et le relationnel avec les pêcheurs qui sont heureux de voir des gardes au bord de l'eau.

ATELIER PECHE NATURE :

Tenu de mains de maître par Maryse avec ses complices Jean Jacques, Jean Louis et Alain cet atelier fonctionne toujours les mercredis après-midi de mi-mars à mi-octobre au parc Léo Lagrange en accord avec la ville de Reims sauf pendant les vacances scolaires.

Sont concernés les enfants de 7 à 14 ans.

Le constat pour une ville comme REIMS est mitigé, nous accueillons en moyenne entre 5 et 10 enfants. Le plus généralement ils sont 6.

Pour cette année dans l'ensemble cela s'est bien déroulé, les enfants ont pris beaucoup de poissons malgré les chasses des brochets peuplant ce plan d'eau.

Les conditions météo n'ont pas toujours été au rendez-vous, mais voie de repli dans la salle pédagogique pour apprendre à monter des lignes et de regarder des CD de techniques de pêches.

Et bien sûr le gouter de fin de saison concocté par Maryse.

MANIFESTATIONS :

Nous avons organisé la fête nationale de la pêche le 05 juin 2022 au parc Léo Lagrange malheureusement la pluie s'était invitée et ne nous a pas épargné.

Résultat peu de jeunes (10) alors que lorsque le temps est clément on enregistre 50 à 60 participants.

Toutefois ils ont tout de même pris des gardons, les démonstrateurs n'ont pas eu beaucoup de réussites surtout les carpistes.

A noter que FR3 est venu sans que nous les ayons sollicités ce fut une bonne surprise et cela nous a fait un peu de pub.

Espérons que 2023 nous sera plus favorable.

Nous avons accueilli Mme MILLER et Mr LANG qui sont venus en fin de journée pour récompenser les acteurs de cette journée.

Quelques concours ont eu lieu sur nos lots :

La coupe de PRINTEMPS organisée par l'ENTENTE 51

La coupe de l'Amitié organisée par le CD51 en remplacement des 5h de REIMS

La coupe de Noël organisé par l'ENTENTE 51

Le critérium d'hiver organisé par le TEAM GARBO

En effet le CORPO lui est mort suite au COVID

PAROLE AUX INVITES :

Mme MILLER

Votre association se démarque du milieu associatif par sa bonne tenue financière et la rigueur dont elle fait part.

Il ne fait aucun doute qu'elle bénéficiera du soutien de la municipalité.

Notre activité climatique est le premier acteur au problème de l'eau dans un avenir proche.

Le constat est que le bénévolat est en perte de vitesse dans toutes les associations et quelle en est la solution ?????

Mr LANG

Notre association a un pouvoir important en tant qu'association sur la ville de REIMS.

Comprend les difficultés de pêcher sur REIMS, à part le canal pas de rivière conséquente à moins de 35 à 40 kms pour favoriser notre activité.

Un projet d'aménagement des berges et à venir dans les 5 ans pour une pratique de la pêche l'étude est en cours espérons que nous serons conviés pour en débattre.

Quid du Port Colbert ??????

Ces deux personnes nous remercient de notre invitation.

QUESTIONS DIVERSES :

Pas de question

Plus de question à l'ordre du jour, le temps est venu de conclure cette AGO.

Toute l'équipe du CA et moi-même vous remercions d'avoir participé à nos travaux et vous donnons rendez-vous pour l'AG 2023.

Nous vous invitons à venir partager le verre de l'amitié et un bon retour à vous tous.

Le Secrétaire,

Le président,

Pascal ROBIN

Jean Pierre REMY

**SYNDICAT DES PÊCHEURS
BILAN 2022**

TERRAINS ET ÉTANG	353 640	FONDS ASSOCIATIFS	141 778
IMMEUBLES 53357 AMORTISSEMENTS - 35063	18 294	REPORT A NOUVEAU	401 578
MATÉRIEL ET MOBILIER 106989 AMORTISSEMENTS - 81338	25 651	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	18 594
CRÉANCES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCES DÉPÔTS & CAUTIONNEMENT	2 830	EMPRUNTS ET DETTES	0
BANQUE CP & TITRES DÉPLACEMENT CAISSE	165 215	CRÉDITEURS DIVERS	3 680
	565630		565630

**SYNDICAT DES PÊCHEURS
COMPTE DE RÉSULTAT 2022**

ACHATS DE POISSONS	11 528	VENTES DE CARTES	59 910
ACHATS DIVERS	2 848	PRESTATIONS DIVERSES	960
BAUX DE PÊCHE LOCATIONS ÉTANG	4 188	PRODUITS FINANCIERS	1141
ENTRETIEN DIVERS (étangs, immeubles, matériel)	791	SUBVENTIONS REÇUES	150
FRAIS ASSEMBLÉES & MANIFESTATIONS DIVERSES DÉPLACEMENTS	8 790	TRANSFERT DE CHARGES & INDEMNITÉS	0
IMPÔTS	2 211		
COTISATIONS ET FRAIS DIVERS GESTION	8 989		
AMORTISSEMENTS	4 998		
CHARGES FINANCIÈRES	0		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	129	PRODUITS EXCEPTIONNELS	905
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	18 594		
	63 066		63 066

Vérificateurs aux comptes

FORGET Gérard

RICHARD Thierry

pour
unanimité des présents

abstention

contre

SYNDICAT DES PECHEURS DE REIMS

TRESORIER / COMPTABLE

Reynald RUFFIER

ANNEE 2022

ETAT ANNUEL DES VENTES DE CARTES DE PECHE INTERNET

CATEGORIE	SAISON		Écart + -	%
	2021	2022		
<i>Majeure & Interdép.urne</i>	2429	2432	3	
<i>Majeure automne 50 %</i>	42	61	19	
<i>Mineure</i>	287	294	7	
<i>Femme</i>	150	157	7	
<i>Effectif Actif</i>	2908	2944	36	1,24%
<i>Découverte -12 ans</i>	320	316	-4	
<i>Journalière</i>	682	677	-5	
<i>Hebdomadaire</i>	43	62	19	
<i>Autre effectif</i>	1045	1055	10	0,96%
ENSEMBLE	3953	3999	46	1,16%

2010 4415	2014 4767	2018 3991	2022 3999	2026	2030
2011 4527	2015 4670	2019 3894	2023	2027	2031
2012 4474	2016 4617	2020 4077	2024	2028	2032
2013 4329	2017 4704	2021 3953	2025	2029	2033

08/05/23